

**HGGSP THEME 6 - L'ENJEU DE LA CONNAISSANCE****INTRODUCTION - DES « SOCIÉTÉS DE LA CONNAISSANCE » ? (2 heures)****PROGRAMME**

**Introduction :** - La notion de « société de la connaissance » (Peter Drucker, 1969), portée et débats.  
 - La notion de communauté savante, communauté scientifique en histoire des sciences.  
 - Les acteurs et les modalités de la circulation de la connaissance.

**(H1) QUESTION 1 - CONNAISSANCE ET « SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE »****A - Définir la connaissance et comprendre ses enjeux**

→ Projeter le texte de **Patrick JUIGNET** (docteur en psychiatrie et en philosophie) : proposez une définition de « **CONNAISSANCE** », et une définition de « **SAVOIR** » :

Dans le langage courant, connaissance et savoir sont plus ou moins synonymes. Il est cependant intéressant de distinguer le processus actif de production, que nous nommerons la « connaissance », de son résultat, que nous appellerons le « savoir ». Il s'agit de faire jouer la différence entre l'action et son résultat. La connaissance est un rapport actif au monde qui vise à s'en faire une représentation et à l'expliquer. Cette activité associe généralement l'action et la réflexion. Le produit de la connaissance est le savoir.

d'après Patrick Juignet, « Connaissances et savoir », blog *Philosophie, science et société*, 2016

**QUESTION AUX ELEVES [+ DIAPO : PLANISPHERE REVUES + IDH] :** Selon-vous, pourquoi peut-on affirmer que l'accès et le partage de la connaissance revêtent une dimension (géo)politique ?

L'accès et le partage de la connaissance constituent des enjeux majeurs pour les États : ils leur **permettent d'affirmer leur puissance économique** (de générer de la croissance, d'attirer des investisseurs, etc.), mais aussi **géopolitique** (de rayonner en termes de soft power, de disposer d'une monnaie d'échange pour obtenir des avantages économiques auprès de puissances étrangères : partage de brevets, etc.).

L'accès à la connaissance apparaît aussi comme un des **leviers fondamentaux du développement**. S'il semble largement facilité par la puissance d'Internet, il reste l'objet de **profondes inégalités**, et peut donc être **source de compétition et de tensions** (espionnage industriel, etc.).

**B - Vers une « société de la connaissance » ?**

La notion de **SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE** a été proposée par **PETER DRUCKER** (politicien et philosophe autrichien) en **1969**. Elle désigne une **société dans laquelle la connaissance est produite, diffusée et utilisée comme une ressource au cœur de l'économie d'un Etat**. La naissance de cette notion dans les années 1960 témoigne d'un changement dans notre appréhension du savoir, considéré désormais comme une ressource à exploiter. Elle est à distinguer de la « société de l'information » (accessibilité accrue de l'information = NTIC), qui favorise l'émergence d'une société de connaissance.

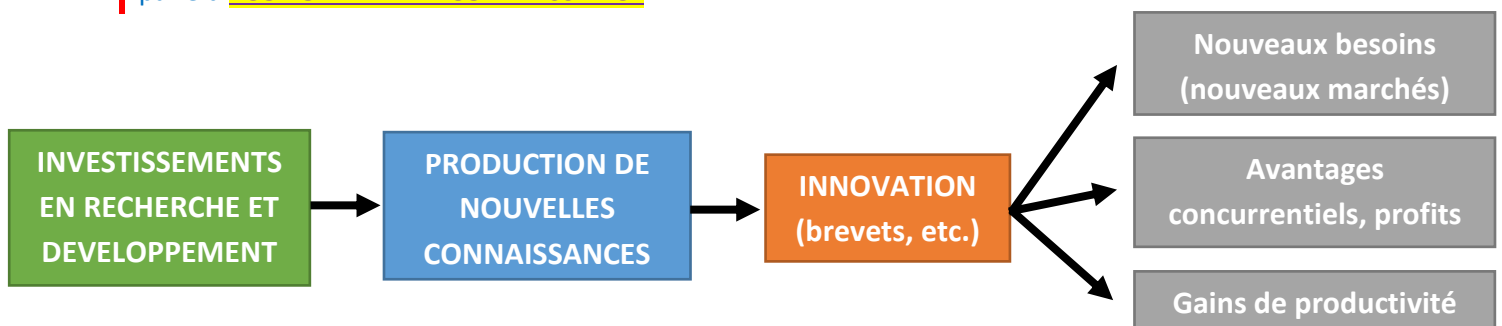
« La connaissance est l'unique ressource qui ait du sens aujourd'hui. Les facteurs de production traditionnels - la terre (c'est-à-dire les ressources naturelles), le travail et le capital - n'ont pas disparu, mais sont devenus secondaires. Ils peuvent d'ailleurs être obtenus facilement, à condition qu'il y ait de la connaissance. Et la connaissance, dans cette nouvelle acception, signifie la connaissance comme une matière première, **la connaissance devient un moyen d'acquérir des résultats sociaux et économiques.** »

Peter Drucker, *Au-delà du capitalisme, La métamorphose de cette fin de siècle*, 1993.

**QUESTIONS [ORAL]** : Dans quelle mesure la théorie de Peter Drucker rompt-elle avec les pratiques économiques développées au début du XXème siècle ? Qu'implique la phrase soulignée, pour les entreprises comme pour les Etats ?

La notion de « **société de la connaissance** » élaborée par Peter Drucker, désigne un modèle de société dans lequel la connaissance est considérée comme une ressource, au même titre que la main-d'œuvre ou le capital, pour produire de la richesse : elle **rompt avec le Taylorisme et le Fordisme** qui impliquaient, par les tâches répétitives qu'ils imposaient, que les ouvriers laissent leur intelligence au vestiaire ». Désormais, les travailleurs se voient assignés **des objectifs à atteindre** et sont **incités à innover** : c'est la naissance du management moderne.

Ainsi la connaissance, dans toutes ses dimensions (*production, partage, etc.*) peut être une **source d'enrichissement pour les Etats** (*développement*), mais aussi et surtout **pour les entreprises**, qui investissent de plus en plus en « Recherche & développement » (2% du PIB y est consacré) : on parle d'**ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE**.



**[DIAPO : AFFICHE PROJETEE] QUESTION** : Quelle limite de la société de la connaissance apparaît ici ? En connaissez-vous d'autres ?

**[DIAPO]** Si la « société de connaissance » a, théoriquement, la vocation d'être englobante, elle laisse pourtant des **territoires et des individus en marge** (*pays en développement, populations pauvres, etc.*), exclus de l'accès au savoir (*ex : fracture numérique*), mais aussi de la production de connaissances (*moins accès aux études*).

**[DIAPO]** La connaissance peut aussi être **exploitée à des fins mercantiles** : ainsi l'accès aux soins des patients peut être freiné par des considérations économiques, les entreprises pharmaceutiques n'étant pas des organisations caritatives, mais poursuivant des buts lucratifs, et donc facturant le processus de connaissance ayant permis de développer tel médicament, le rendant parfois inaccessible par son coût. Cette vision compétitive de la connaissance est ainsi source de **FUITE DES CERVEAUX**.

→ PROJETER DOC. 4 p. 381 DU NATHAN

(H2)

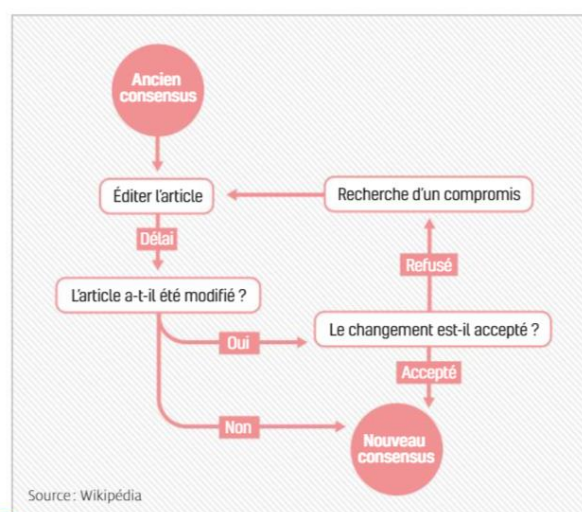
**QUESTION 2 - Construire et partager la connaissance****A - Des sociétés savantes à la communauté scientifique**

**[TEXTES 1 NATHAN p. 382]** De quelle évolution rendent compte ces deux textes, dans la production du savoir ? Comment définir, dès lors, une « communauté scientifique » ?

L'histoire des sciences considère que **la naissance de la « science moderne » correspond à la fondation des premières académies savantes en Europe**, à partir du **XVII<sup>e</sup> siècle**. Alors que la science était auparavant une activité solitaire, qui progressait essentiellement grâce aux travaux de pionniers, **la science s'institutionnalise** : des universités et académies scientifiques sont créées, facilitant **les rencontres et échanges entre scientifiques d'une même discipline**, d'abord dans un **même pays** (ex : en 1857, création de la « Société chimique de France ») ou une **même région** (échanges épistolaires en Europe au siècle des lumières). Ces sociétés savantes **sont aidées et encadrées par les Etats**.

Au **XX<sup>e</sup> siècle ce processus s'internationalise**. Les **premiers congrès scientifiques internationaux organisés au début du XX<sup>e</sup> siècle** permettent de stimuler les échanges à l'échelle globale et de **confronter les travaux de chercheurs**, qui se lisent et s'évaluent mutuellement (*l'idée étant de valider des travaux selon une logique de « consensus », qui est par ailleurs aujourd'hui à l'œuvre sur Wikipédia : cf. schéma*).

La **période la plus récente** est marquée par une **spécialisation disciplinaire croissante** (*les anciens savants « touche-à-tout » sont devenus des chercheurs spécialisés : biologie végétale, biologie génétique, microbiologie, etc.*). De plus la (ou les) **COMMUNAUTE SCIENTIFIQUE** (ensemble plus ou moins large de chercheurs d'une même discipline, mis en relation acceptant des méthodes communes comme l'évaluation par les pairs) **s'autonomise de la tutelle des États**. Une des plus larges et influentes est ainsi le **GIEC** (*Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat fondé en 1988 par l'ONU*) : les conclusions de cette communauté internationale peuvent même faire pressions sur les politiques étatiques.

**5 L'exemple de Wikipédia : le modèle du consensus**

Créée en 2001, l'encyclopédie en ligne Wikipédia privilégie un modèle fondé sur le consensus. Tous les utilisateurs peuvent participer à la création de notices. En 2019, la plateforme comporte plus de deux milliards d'articles.

**TRANSITION** - Avec le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), la communauté scientifique doit aussi s'adapter à la démocratisation du savoir.

## B - La circulation de la connaissance : acteurs et modalités :

**[DIAPO : ENSEMBLE DE DOCUMENTS]** D'après ces documents et vos connaissances : comment peut-on accéder à la connaissance aujourd'hui ? Quels acteurs participent à la circulation de la connaissance ? Quelles limites présente cette « démocratisation de la connaissance » ?

[PAS DE TEXTE PROJETÉ] L'accès à la connaissance, **longtemps uniquement permis par l'école et les médias (écrits, puis audio-visuels)**, est facilité par le développement d'internet à partir de la fin des années 1990. Les **citoyens** peuvent désormais avoir accès à des connaissances grâce à Internet, **en tant qu'apprenants mais aussi que « producteurs de connaissances »**. Amateurs et professionnels y livrent des milliards d'informations, sous forme de vidéos, de textes ou d'images. Pour la seule année 2019, 130 000 milliards de nouvelles pages web ont été indexées par Google.

Alors que la connaissance est longtemps restée l'affaire de quelques spécialistes, les **acteurs** participant à sa diffusion sont **aujourd'hui multiples** : les Etats (écoles, universités), les scientifiques (qui échangent entre eux, mais s'engagent aussi de plus en plus dans un processus de **VULGARISATION** : processus d'adaptation d'un ensemble de connaissances à destination d'un public de non-initiés). Mais aussi de plus en plus d'acteurs privés (les géants d'Internet, des entreprises innovantes travaillant en étroite collaboration avec des chercheurs et universitaires dans le cadre de clusters) et, enfin, les citoyens.

Mais on ne peut pas pour autant parler de véritable « démocratisation » du savoir. Les **conditions d'accès restent dépendantes des inégalités** économiques. De plus la compétitivité industrielle, les conflits géopolitiques ou la distance culturelle et linguistique peuvent constituer des freins à la libre circulation de la connaissance. De même, la **qualité variable des contenus** diffusés sur Internet nécessite d'exercer son esprit critique pour distinguer les travaux qualitatifs et produits avec méthode des autres. Se pose aussi la question de savoir si la **puissance des GAFAs** (géants du Web) ne pourrait pas leur permettre, à terme, d'exercer un quasi-monopole de la diffusion des connaissances. C'est la question de la « neutralité du web ».

→ VIDEO LE MONDE (3'23) SUR LA NEUTRALITE DU WEB

+ possibilité de lire et questionner le doc. 2 p. 402 du Hachette.

### ALLER PLUS LOIN TOUT AU LONG DU THEME :

- Conférence « Et si mon mangeait la connaissance », TedX (2015), 10'

- Vidéo (10') : Privés de savoir ? L'édition scientifique en voie de privatisation (#DATAGUEULE 63)